



# Médiation

DES MARCHÉS PUBLICS



## ACTU – COMMANDE PUBLIQUE

Lundi 22 juin 2015

Chaque semaine, le cabinet de la Médiation des Marchés publics vous informe sur une sélection des dernières actualités relatives à la commande publique.



### Les Assises et le Prix des délais de paiement

Le 19 juin 2015 se sont tenues les premières assises des délais de paiement au Centre des conférences Pierre Mendès France de Bercy. A l'issue de ces assises, 6 lauréats (privés et publics) ont été récompensés pour leurs bonnes pratiques en termes d'achats responsables et respect des délais de paiement.

Car les chiffres ne s'améliorent pas. Une étude récente du cabinet Altares montre que les collectivités locales de plus de 250 salariés ont 18,8 jours de retard en moyenne. Ces retards ont un effet extrêmement négatif sur les entreprises qui non seulement ne sont pas payées mais au surplus se voient privées de la possibilité de concourir aux marchés public lorsque cette situation les conduit au redressement judiciaire.

Les collectivités et structures publiques exemplaires sur ces aspects, par l'effet d'entraînement positif qu'elles peuvent avoir doivent d'autant plus être mises en avant et soutenues.

Zoom sur les lauréats du secteur public :

#### **PRIX TERRITOIRE, REMIS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE**

En mettant en place une plateforme de dématérialisation de réponses aux appels d'offres, le conseil départemental de l'Aube s'est emparé de ce sujet crucial, alors que les échéances imposées par l'Union Européenne se rapprochent à grands pas. Avec près de 950 collectivités adhérentes sur 6 départements, ce projet a été salué par le jury du Prix des délais de paiement. (plus d'infos [www.spl-xdemat.fr](http://www.spl-xdemat.fr))

#### **PRIX ORGANISME PUBLIC, REMIS AU COMMISSARIAT DES ARMEES**

Plusieurs actions spécifiques sur les délais de paiement ont été mises en œuvre par le commissariat aux Armées, notamment le développement d'outils modernes de paiement et le déploiement de la carte achat. C'est un moyen de paiement rapide des fournisseurs mis en place à partir de 2011. La promotion de cet outil qui permet de régler les fournisseurs a abouti à plus de 1200 cartes déployées auprès des organismes soutenus par la plate-forme achats. En 2014, un peu plus de 59 millions d'euros d'achats ont été réglés par ce vecteur de paiement.

#### **PRIX SPECIAL DU JURY, REMIS A LA MAIRIE DE PARIS**

Pour la qualité du dossier présenté, la complémentarité des actions mises en œuvre et l'amélioration très significative des délais de paiement, la Mairie de Paris a été saluée par le jury de façon unanime. « Bon élève dans le paiement de ses fournisseurs », elle a présenté un dossier complet qui méritait d'être souligné.

*Plus d'infos sur ce sujet sur le site de la Médiation des Marchés publics.*

ENVIRONNEMENT/PROJET